



LIVRET D'ACCUEIL

ÉTUDIANTS
acteurs de l'IUT

BUT GESTION DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

SOMMAIRE

- 4. Université Sorbonne Paris Nord
- 6. IUT de Bobigny
- 10. Département GEA
- 14. Plan et accès
- 16. Le campus
- 18. Les services
- 20. Les outils
- 22. Notes

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

• L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

L'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13), pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (l'Institut Galilée et trois Instituts Universitaires de Technologie).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur : <http://www.univ-spn.fr/>

• MISSION DE L'UNIVERSITÉ

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

• EN CHIFFRES

Étudiants : Plus de 25 000 étudiants répartis sur plusieurs campus:

Campus de Bobigny : 10 000 étudiants

Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis : 2 000 étudiants

Campus de Villetaneuse : 13 000 étudiants

Personnels : 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé), et 1200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires.

• FORMATION ET RECHERCHE

Formation : plus de 300 diplômes : 15 BUT, 21 Licences, 29 Licences professionnelles, 32 doctorats, 35 masters, 18 HDR, 2 DAEU et pré-DAEU, 5 diplômes d'ingénieur, 4 capacités, 1 DFMSA, 1 DFGSM, 27 DESC en médecine, 18 DIU, 39 DES en médecine et 36 Diplômes d'Université.

Recherche : 28 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasme et Galilée)



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny !

Vous avez obtenu une place d'étudiant·e dans notre Institut Universitaire de Technologie, rattaché à l'Université Sorbonne Paris Nord, après un examen sélectif des dossiers. Utilisez au mieux cette chance !

En intégrant un IUT, vous entamez une formation qui a l'avantage d'être à la fois professionnalisaante, et adossée à une université.

Vous aurez d'une part beaucoup d'expériences pratiques (des mises en situation de projet, des stages en milieu professionnel), et d'autre part des enseignements théoriques, dispensés par des universitaires, c'est-à-dire les personnes même qui créent le savoir de demain. Vous acquerrez à la fois des compétences et des connaissances.

Si votre diplôme est un BUT, vous aurez le choix entre une insertion professionnelle et une poursuite d'études.

À l'IUT de Bobigny, vous arrivez dans un établissement ouvert sur le monde, foisonnant de projets et de richesse culturelle. Vous êtes toutes et tous encouragé·es à y développer tous vos talents, et pas uniquement des compétences techniques !

Ce livret d'accueil est conçu pour vous guider au début de votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Passez une excellente année universitaire.

Pascal Vaillant

Directeur de l'IUT de Bobigny

● L'IUT DE BOBIGNY

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal l'Illustration, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 10 BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) et 2 spécialités de licence professionnelle répartis au sein de 4 départements d'enseignement.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement du monde du travail, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

Nos trois CFA partenaires assurent la gestion des contrats d'apprentissage.

● ORGANISATION DE L'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de trois ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

● QUELQUES DONNÉES CLÉ



L'IUT, c'est aussi :

- des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN, H&P ...;
- un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journée portes ouvertes, actions culturelles et sportives;
- un restaurant universitaire, et une bibliothèque ouverte jusqu'à 22h.

LES VALEURS DE L'IUT DE BOBIGNY

L'IUT de Bobigny est un Institut Universitaire de Technologie rattaché à l'Université Sorbonne Paris Nord (Paris 13). Il comporte quatre départements de formation: Carrières Sociales, Génie Biologique, Gestion des Entreprises et Administrations, Métiers du Multimédia et de l'Internet.

Vous allez y côtoyer des étudiants ayant une grande diversité de centres d'intérêt, de projets personnels, et professionnels.

Cette diversité est une richesse.

À l'IUT de Bobigny, les équipes pédagogiques sont soucieuses que chaque étudiant·e trouve sa place et se sente valorisé·e, quel que soit de son choix de parcours, ses options au lycée, ses points forts et ses points faibles, sa ville d'origine, ses croyances, ou ses choix de vie. Nous croyons que le contact avec l'autre est un ferment d'intelligence et de cohésion. L'une de nos valeurs principales est **le respect** de chacun·e, personnel comme étudiant·e.

En cette époque de bouleversements écologiques sans précédent, nous sommes conscients de notre responsabilité dans la formation de jeunes adultes qui vont devoir trouver leur place dans un monde en transition. Cette dimension est présente dans tous nos choix éducatifs et guide l'évolution permanente de nos formations.

Une autre valeur fondamentale de l'IUT de Bobigny est le développement de **l'esprit critique**, indispensable dans la formation de professionnels conscients des fondements de leurs compétences, et capables d'évoluer dans leur métier. Cet esprit critique est aussi ce qui fait de nos étudiants non pas seulement de futurs exécutants, mais des citoyens éclairés, capables de discerner les fausses informations et de résister aux manipulations.

Notre objectif est de faire de nos étudiant·es des individus **responsables**, libres et ouverts, doté·es de compétences sociales autant que professionnelles, qui pourront apporter leur intelligence et leur savoir-faire dans le tissu économique et social de leur territoire de vie.

AU QUOTIDIEN, QUE SIGNIFIENT CES VALEURS ?

Être respectueux, c'est être ouvert à la différence quelle qu'elle soit.

C'est comprendre que toute autre personne— étudiant, personnel, ou invité extérieur— mérite le même respect que soi-même, et le lui témoigner en pratique.

Aucun propos, aucune pratique ou comportement allant à l'encontre de cette valeur ne peut être toléré au sein de notre établissement.

C'est aussi respecter les lieux qui nous accueillent en mettant tout en œuvre pour les garder en bon état de fonctionnement ou de propreté.

C'est également respecter nos engagements, que ce soit dans le cadre de nos études ou de nos pratiques professionnelles.

Avoir l'esprit critique, c'est être toujours en situation de questionnement.

C'est se méfier de nos biais cognitifs, préjugés, ou représentations.

C'est prendre le temps de rassembler des données, de les analyser, de les croiser avec d'autres informations, avant toute action ou décision.

Être responsable, c'est réfléchir avant de parler ou d'agir. C'est agir en tenant compte des conséquences de nos actions. C'est se demander, dans chacun de nos comportements, si l'on aimeraient vivre dans une société où tout le monde se comporte de cette façon-là.

Cela inclut notamment :

- le fait d'intégrer des bonnes pratiques en termes de propreté, d'écologie et de développement soutenable ;
- le fait de prendre soin de soi-même et des autres, dans la vie quotidienne comme dans des situations de crise (par exemple en cas d'évacuation) ;
- le fait de développer ses compétences humaines, comportementales et sociales, et de se donner les moyens de construire son parcours professionnel ;
- le fait d'être honnête dans les évaluations et de ne pas frauder— car le but des études est d'acquérir soi-même des compétences, pas de les simuler.

Ces valeurs s'appliquent à toute personne présente dans l'enceinte de l'IUT.

LE DÉPARTEMENT GEA

• L'ÉQUIPE

Chef du Département:

M. Thierry LANGLES – bureau M10 (sur rendez-vous)

Coordinatrice administrative – Direction des études:

Mme Brigitte SAVRY – brigitte.savry@univ-paris13.fr – 01 48 38 88 12 – bureau M12

Secrétariats pédagogiques :

Mme Katia SOLOVIEFF – katia.solovieff@univ-paris13.fr – 01 48 38 88 10 – bur. M11

Mme Vanessa MORETTO – vanessa.moretto@univ-paris13.fr – 01 48 38 84 91 – bur. M13

• LES FORMATIONS

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
BUT Gestion des Entreprises et Administrations (GEA)	Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F)	×	en 2ème et 3ème année	×
	Gestion, Entrepreneuriat, et Management d'Activités (GEMA)	×	en 2ème et 3ème année	×
	Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance (CGPP)	×		×

*F.I.: Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

• LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département à commencer par le quotidien des formations et la pédagogie, et à l'exclusion de toutes les questions qui relèvent du conseil d'institut ou d'autres instances. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 3 délégués étudiants élus (1 étudiant de 1ère année, 1 étudiant de 2ème année et 1 étudiant de 3ème année).

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

● ORGANISATION GÉNÉRALE DU BUT

Le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) est une forme spécifique de la Licence Professionnelle, préparée par les IUT en 3 ans et définie par l'arrêté du 6 décembre 2019. Il confère à son titulaire le grade de licence soit 180 crédits ECTS à l'issue du parcours de formation complet.

L'IUT de Bobigny propose le BUT **Gestion des Entreprises et Administrations** avec les trois parcours **Gestion Comptable, Fiscale et Financière ; Gestion, Entrepreneuriat, et Management d'Activités**; et **Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance**.

C'est le programme national (PN) qui organise les études en BUT GEA: objectifs, volumes horaires, modalités pédagogiques... Le PN peut être téléchargé sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sous le lien suivant :



https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE4-MESRI-17-6-2021/34/7/Annexe_13_GEA_BUT_annee_1_1411347.pdf

(ce programme est soumis à des adaptations locales)

Le BUT GEA est dispensé sur trois ans, soit six semestres. Chaque année correspond à un niveau (ex: niveau 2 = deuxième année), et chaque niveau est composé de deux semestres (ex: pour le niveau 2, S3 et S4). Les étudiants ayant validé leurs 4 premiers semestres et ne souhaitant pas s'engager dans une 3e année de formation peuvent quitter la formation et obtenir un diplôme de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) de niveau bac+2.

Les passages au semestre supérieur (de S1 en S2, de S2 en S3...) sont proposés par une commission composée de l'ensemble des enseignants du département, et décidés par un jury composé d'enseignants élus de l'IUT. **Les décisions du jury sont irrévocables**: il est donc indispensable que toute information jugée utile soit portée à la connaissance du jury avant qu'il ne se réunisse.

Quels que soient les niveaux ou les semestres, les enseignements s'organisent sous forme soit de **cours magistraux** (« amphis ») pour les cours communs à toute la promotion, soit sous forme de **travaux dirigés** ou **travaux pratiques**, pour les cours spécifiques à chaque groupe.

Chaque UE comprend des **enseignements fondamentaux**, appelés des **ressources**, et des mises en situation professionnelle, appelées **SAé** (situations d'apprentissage et d'évaluation).

LE DÉPARTEMENT GEA

• EMPLOI DU TEMPS

Les cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques ont lieu de façon régulière entre 8h et 19h, du lundi au vendredi (et le samedi matin de manière ponctuelle).

Votre emploi du temps est consultable en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante : <https://ent.univ-paris13.fr>

ou à l'adresse: <https://hyperplanning.univ-paris13/2025-2026/>



Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement car les emplois du temps diffèrent d'une semaine à l'autre et sont susceptibles d'évolution quotidiennement. Aucune dérogation ne sera acceptée en cas d'absence au motif d'engagements pris par l'étudiant sur la foi d'une version antérieure de l'emploi du temps. De plus, des cours de rattrapage peuvent être organisés à tout moment de l'année.

• CURSUS ET MODALITÉS DES ENSEIGNEMENTS

Le cursus en BUT est composé d'**Unités d'Enseignement** (UE) regroupant des enseignements fondamentaux, appelés **Ressources**, et des enseignements de mise en pratique ou mise en situation professionnelle, appelés **Situations d'Apprentissage et d'évaluation (SAé)**.

Les SAé sont évaluées au même titre que les ressources, et font l'objet de la même obligation d'assiduité. Les SAé contiennent, en plus des heures encadrées, des heures projet en autonomie qui sont dédiées au travail collectif et personnel des étudiants, et sont prévues dans l'emploi du temps. Le bon usage de ces heures est déterminant dans la réussite de la SAé. Le stage et l'exercice du portfolio sont considérés comme des SAé. Dans l'architecture générale du BUT, les mises en situations professionnelles représentent au minimum 1/3 des ECTS.

• ASSIDUITÉ

L'assiduité à l'ensemble des enseignements et activités organisées dans le cadre de la formation est obligatoire en BUT (cours, TD, TP, SAé). Les permutations entre groupes de TD ou TP ne sont pas autorisées. **Toute absence doit être obligatoirement justifiée** par la production de documents dans les 48h auprès du secrétariat de la formation (ex. de cas justifié : maladie avec certificat médical). Dans le cas contraire, l'absence est considérée comme injustifiée. Pour en savoir plus, voir le document « Modalités du Contrôle des Connaissances ».

Les vitrines doivent être consultées régulièrement : elles comportent des informations importantes (convocations, comptes rendus de réunions...), ainsi que les emplois du temps, et toutes les modifications apportées à ceux-ci.

Toutes les communications se feront via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant de la forme prenom.nom@edu.univ-paris13.fr.

• VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Le BUT s'obtient en **contrôle continu**; cela signifie qu'il n'y a pas d'examen final au bout des trois ans pour délivrer le diplôme, mais que l'ensemble des notes obtenues dans le cadre des différentes évaluations des enseignements au fil de l'année comptent pour l'obtention des UE, et donc du diplôme.

Les parcours de formation sont structurés en UE permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.

Ces UE sont capitalisables et donnent lieu à l'attribution de **crédits européens** (ECTS). Les modalités de validation des enseignements, de compensation des UE, et d'obtention du diplôme sont précisées chaque année dans un document voté par les conseils (Conseil d'institut, Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique) en début d'année universitaire.

Le document, intitulé « Modalités du Contrôle des Connaissances et des Compétences » est mis à disposition sur l'ENT après le vote des conseils. Il est vivement conseillé d'en prendre connaissance et de le lire minutieusement dès sa parution.

Lorsque le diplôme n'a pas été obtenu, les UE dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.

• CALENDRIER ET PLANNING

Les vacances prévues pour votre formation en 2025-2026 sont les suivantes :

- **Toussaint** : du 27 octobre au 2 novembre 2025
- **Noël** : du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026
- **Hiver** : du 2 au 8 mars 2026
- **Printemps** : du 18 avril au 3 mai 2026.

• STAGES

Des stages obligatoires ont lieu à chaque année de la formation (4 semaines en première année, 10 semaines en 2ème et 3ème année, ou 12 mois en alternance)

PLAN ET ACCÈS

• ACCÈS

L'accès au campus de Bobigny se fait par deux entrées:

- 1 rue de Chablis
- avenue de la Convention

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte d'étudiant.

Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

Leur capacité étant restreinte, **il est très vivement recommandé d'éviter de se rendre sur le campus avec des véhicules à moteur** (également pour des raisons de tranquillité de la vie de campus).

• ITINÉRAIRES D'ARRIVÉE CONSEILLÉS

(M) 7 Station **Fort d'Aubervilliers**, puis 12 min. à pied

ou: **248** arrêt **IUT Paris 13**

ou: **134** **234** arrêt **Les Courtillières**

(M) 7 Station **La Courneuve – 8 mai 1945**, puis 14 min. à pied

ou: **1** arrêt **Drancy-Avenir**

(M) 5 Station **Bobigny – Pablo Picasso**

puis: **134** **234** arrêt **Les Courtillières**

ou: **1** arrêt **Drancy-Avenir**

• CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉLÉMENTAIRES

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le hall d'accueil du bâtiment de l'Illustration: 0148388850.

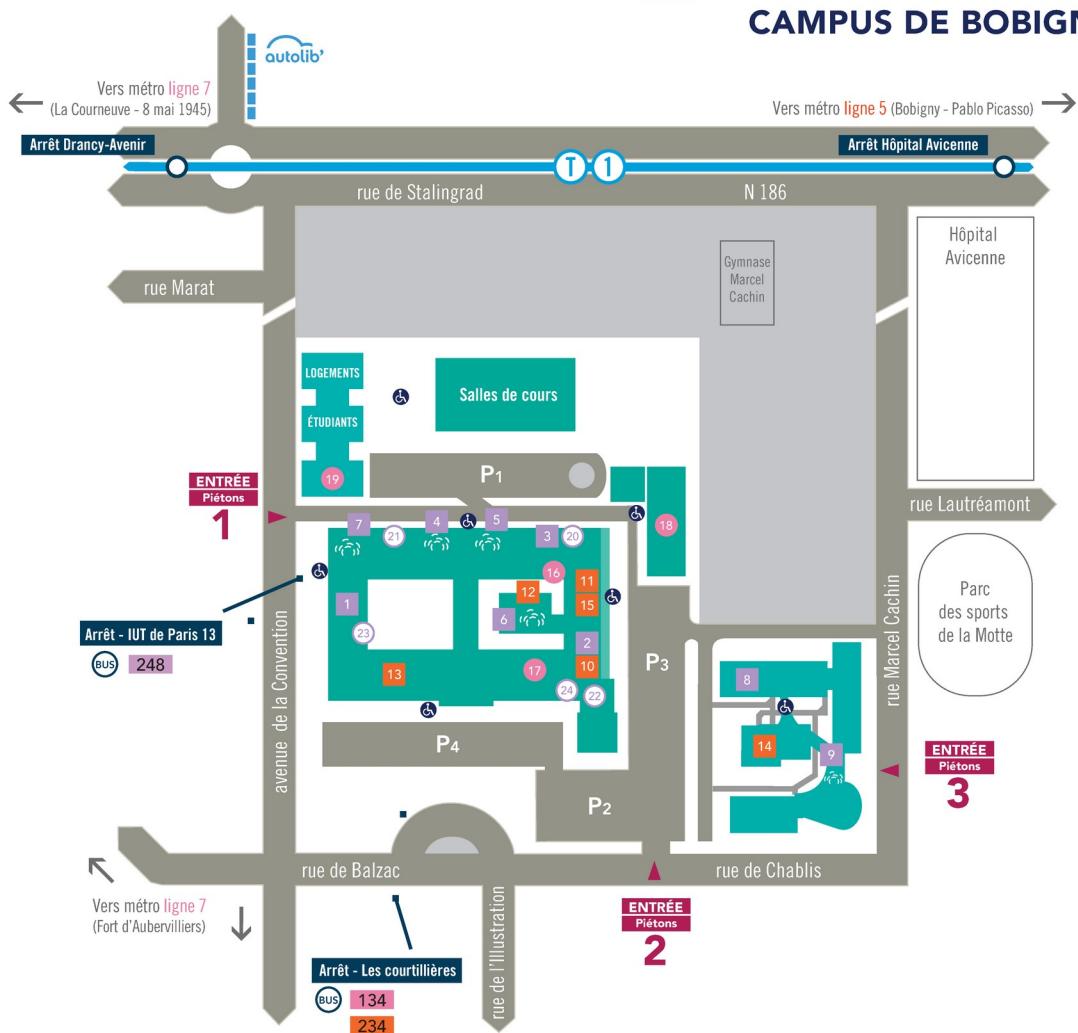
Alerte SMS : l'Université a mis en place un système d'alerte par SMS en cas de danger. Il est donc très important que vous renseigniez dès que possible votre numéro de téléphone portable dans l'ENT (URL p. 20).

Évacuation des lieux: suivre les indications du guide d'étage, ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking P3 (symbole sur le plan). En cas d'évacuation, ne cherchez pas à rassembler toutes vos affaires (il faut pouvoir évacuer tout le monde en deux minutes), mais ayez toujours à portée de main votre manteau, vos clés, et votre titre de transport.

Plan Vigipirate : au 1^{er} septembre 2025, le niveau d'alerte du plan Vigipirate est encore «Urgence Attentat». Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliant avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

CAMPUS DE BOBIGNY



COMPOSANTES - DÉPARTEMENTS

- 1 UFR SMBH - Santé, Médecine, Biologie Humaine
- 2 IUT de Bobigny
- 3 DAPS - Département des Activités Physiques et Sportives
- 4 Amphi Pierre-Gilles-de-Gennes (rdc)
- 5 Amphi Robert-Escarpit (rdc)
- 6 Amphi Hannah-Arendt (mezzanine)
- 7 Amphi Johannes-Gutenberg (1^{er}/2^e étages)
- 8 Laboratoire de recherche - UFR SMBH
- 9 Amphis - Montaigne (rdc)
 - Harvey (rdc)
 - Paracelse (rdc)
 - Maimonide (rdc)

SERVICES COMMUNS

- 10 VOIE
- 11 Scolarité/inscriptions
- 12 Service culturel
- 13 Bibliothèque Jean-Dausset
- 14 Restaurant universitaire CROUS
- 15 Médecine préventive

VIE ÉTUDIANTE

- 16 Gymnase (1^{er} étage)
- 17 Cafétéria du CROUS
- 18 Gymnase La Chaufferie
- 19 Logements étudiants

ADMINISTRATION

- 20 Secrétariat pédagogique - IUT (mezzanine)
- 21 Secrétariat pédagogique - UFR (mezzanine)
- 22 Direction IUT (1^{er} étage)
- 23 Direction UFR (niveau mezzanine)
- 24 Salle du conseil (1^{er} étage)

ACCÈS PMR

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS CONDORCET | A-S-PC
Alliance Sorbonne
PARIS-AUBERVILLIERS
Paris Cité

LE CAMPUS

SERVICE CULTUREL

Bâtiment de l'Illustration
Barrette centrale

Téléphone :
01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 10h à 17h

• CULTURE

Le **service culturel** sur campus de Bobigny, installé au centre du bâtiment de l'Illustration, propose gratuitement :

Sur le campus :

- des événements : spectacles, expositions, rencontres littéraires, scènes ouvertes...
- des ateliers semestriels de pratique artistique et culturelle (théâtre, langue des signes, ouverture culturelle, arts oratoires).

Hors campus :

- des places pour des spectacles, expositions, concerts, dans les théâtres, musées, lieux culturels à Paris et en Seine-Saint-Denis (Opéra de Paris, Comédie-Française, La Villette, MC93, Théâtre National de Chaillot, TGP, Centquatre, etc.).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie de campus / Culture » sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/culture/>



Département des activités physiques et sportives
UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Bâtiment de l'Illustration
Bureau M50, mezzanine

Téléphone :
01 48 38 76 61

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h
Fermé le mardi

• SPORT

Le **DAPS** (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur inscription via la plate-forme MY DAPS, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs. La pratique pourra être choisie en loisir ou en sport noté (seuls les points supérieur à 10 sont comptabilisés).

Plus d'informations dans la rubrique « Vie de Campus / Sport » sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/sport/>

• LOGEMENT ET RESTAURATION

Les logements d'étudiants sont gérés par le **CROUS**.

La tour de l'Illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité.

La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie de Campus / Logement et Restauration » sur le site de l'Université, ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.

Le paiement se fait seulement par CB ou par carte Izly.

Services repas à la cafétéria « L'Illustration » : 11h30 – 14h.

En dehors des temps de restauration, il est possible d'utiliser les locaux comme espace de travail et de détente entre 8h et 18h30.

• HARCÈLEMENT VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

L'Université Sorbonne Paris Nord, et l'IUT de Bobigny, accordent la plus grande importance au fait que chaque étudiante et chaque étudiant puisse poursuivre ses études, sa vie et ses projets personnels et professionnels dans une ambiance de sécurité émotionnelle et affective.

Les comportements de harcèlement ou de violence, physique ou affective, dans les locaux comme sur les réseaux sociaux, sont totalement intolérables et ne seront pas tolérés.

Victime ou témoin : vous pouvez contacter sans délai l'adresse **signalement@univ-paris13.fr**.



les Crous

Résidence Tour de l'Illustration

Téléphone :

01 48 35 85 50

Résidence Frida Kahlo

Téléphone :

01 48 36 25 59



CELLULE
HARCÈLEMENT

signalement@univ-paris13.fr

LES SERVICES

CELLULE ACTION SOCIALE ET HANDICAP

scol-handi@univ-paris13.fr

Téléphone :
01 48 38 88 29

• ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout étudiant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé, qu'elle qu'en soit la nature (motrice, psychique, sensorielle, maladie invalidante...) et quelle qu'en soit la durée, peut bénéficier, s'il le souhaite, des services du bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap.

Étape 1 : Prendre rendez-vous auprès de la médecine préventive de l'Université Sorbonne Paris Nord.

Suite à l'entretien avec un médecin du SUMPPS évaluant les besoins, un PAEH précisant les aménagements sera rédigé. Le PAEH fera uniquement mention des aménagements à mettre en place. La confidentialité des informations médicales ayant permis la rédaction est garantie par le bureau handicap étudiant et le SUMPPS.

Étape 2 : Contacter le bureau handicap étudiant afin de mettre en place vos aménagements.

Plus d'informations dans la rubrique « Aménagement des études » sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/amenagement-des-etudes/>

les Crous

Bâtiment de
l'Illustration

La prise de rendez-vous se fait par courriel, à l'adresse :

social@crous-creteil.fr

VD chargé de la vie étudiante : M. Limani

abdelhamid.limani@univ-paris13.fr

• AIDE DANS LES SITUATIONS DIFFICILES

Assistance sociale du CROUS: soumises au secret professionnel, les assistantes sociales:

- accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...);
- informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...);
- accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès : des services administratifs du CROUS; des services de l'université; des services extérieurs (CAF, Mutuelle...);
- instruisent les demandes d'aides financières.

Plus d'informations dans la rubrique « Vie de campus / Santé / Service social » sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/service-social/>

L'IUT de Bobigny dispose par ailleurs d'un vice-directeur chargé de la vie étudiante : M. Abdelhamid Limani.

● L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le **service VOIE** (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant) vous accompagne dans votre projet d'étude et professionnel. C'est un espace d'aide, de conseil, de diagnostic et de documentation. Pour approfondir votre réflexion sur vos choix de (ré-)orientation, de poursuite d'étude, de spécialisation ou d'insertion professionnelle, vous pouvez demander un entretien.

Plus d'informations dans la rubrique «Formation / Orientation et Insertion Pro» sur le site de l'Université:
<https://www.univ-spn.fr/orientation-insertionpro/>



● SANTÉ, MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le **service de santé étudiante (SSE)** est à la disposition des étudiants. Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter les étudiants en matière de santé. Une permanence à l'infirmerie est assurée du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h pour tout type de besoins. Des consultations médicales pour les étudiants en situation de handicap ainsi qu'avec une gynéologue, des psychologues, une diététicienne sont possibles sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous pour les consultations ainsi que d'autres services (vaccination, dépistage, formation de secourisme) se fait directement sur doctolib.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie de Campus / Santé/Médecine Préventive» sur le site de l'Université:
<https://www.univ-spn.fr/medecine-preventive/>



LES OUTILS

• L'ENT

L'environnement numérique de travail, inauguré à la rentrée 2012, rassemble tous les outils nécessaires à vos études.

Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous accédez dans un seul espace à plusieurs services tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr);
- l'emploi du temps et les relevés de notes;
- les supports de cours;
- l'actualité de votre département...



Retrouvez votre compte sur : <https://ent.univ-paris13.fr>

Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Pensez à renseigner votre numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes de sécurité !

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.

Prenez l'habitude d'utiliser systématiquement votre adresse électronique d'étudiant·e. Toutes les informations relatives à votre scolarité passeront désormais par ce canal.

• LES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET AUDIOVISUELS

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils:

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Les outils/Équipement informatique et audiovisuel» sur le site de l'IUT de Bobigny:

<https://iutb.univ-paris13.fr/vie-etudiante/equipement-informatique-et-audiovisuel/>

● VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

La vie associative à l'université Sorbonne Paris Nord est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs ...

La **Maison des Étudiants** est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations. Ce service est un lieu d'information, de conseils et de formation pour la création, le développement et la pérennisation des associations.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie de Campus / Vie associative» sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/vie-associative/>

● BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

La **Bibliothèque Universitaire Jean-Dausset** du campus de Bobigny est très récente et offre des conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire), ouverture tardive (label Noctam'BU).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en-dehors des horaires de services de la banque d'accueil sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants de niveau licence (ou équivalent) peuvent emprunter jusqu'à 10 documents, pour 15 jours renouvelables une fois.

La bibliothèque dispose d'un service de reprographie.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie de Campus / Bibliothèques universitaires» sur le site de l'Université:

<https://www.univ-spn.fr/bibliotheques-universitaires/>

MAISON DES ÉTUDIANTS

Bâtiment de l'Illustration
Hall d'accueil de l'IUT

Courriel :
sec-mde@univ-paris13.fr

Associations étudiantes :
Campus de Bobigny
Hall de l'Illustration
Barrette centrale, niveau mezzanine



Bâtiment de l'Illustration

Aile Sud

Téléphone :
01 48 38 84 63

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 22h (ouverture à 11h le mardi)
Le dimanche de 9h à 18h

NOTES

IUT de Bobigny

Tél : 01 48 38 88 01

sec-dir.iutb@univ-paris13.fr

Département Carrières Sociales

Tél : 01 48 38 88 34

cs.iutb@univ-paris13.fr

Département Génie Biologique

Tél : 01 48 38 84 19

gb.iutb@univ-paris13.fr

Département Gestion des Entreprises et Administrations

Tél : 01 48 38 88 10

gea.iutb@univ-paris13.fr

Département Métiers du Multimédia et de l'Internet

Tél : 01 48 38 88 42

mmi.iutb@univ-paris13.fr